

Madame Zwaenepoel donne quelques informations sur le fonctionnement du collège et plus particulièrement sur le Conseil d'Administration, une instance importante au collège. Elle apporte des précisions sur les membres du CA, sur son rôle.

Le Conseil d'Administration prend toutes les décisions importantes concernant le collège :

- * L'organisation pédagogique
- * Le fonctionnement du collège
- * Le budget
- * Le règlement intérieur
- * Les voyages et les grands projets

Les 2 élèves qui siègent au CA ont **droit de vote** et **droit à la parole** durant les débats. 1 élève = 1 voix

Comment
se passe
l'élection ?

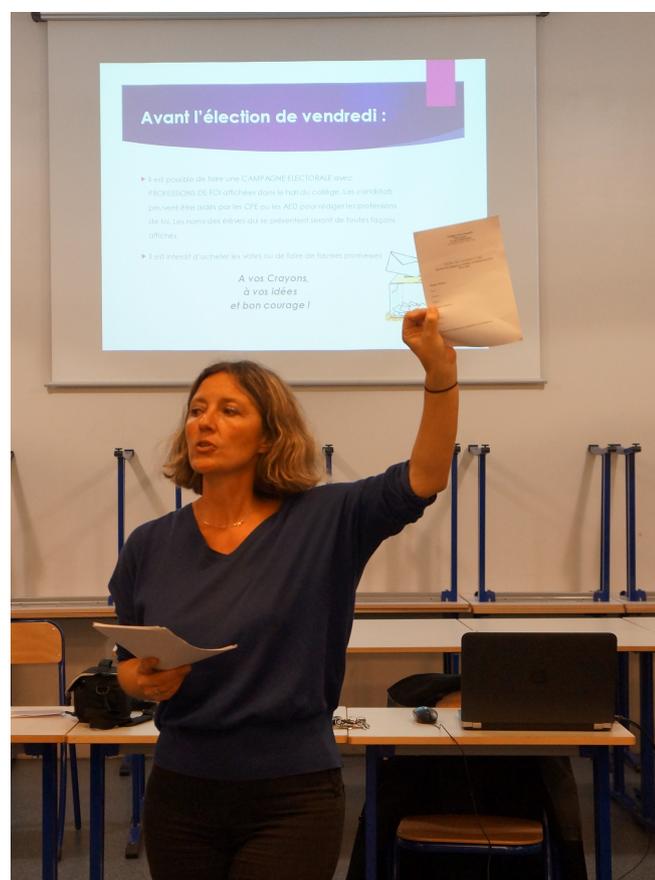
☞ Peuvent se présenter que les élèves de 5^e
4^e 3^e

☞ On se présente par binôme (un titulaire, un suppléant)

☞ Tous les délégués du collège votent :

Judi 11 octobre en salle polyvalente à 14 h

☞ Seuls 2 binômes seront élus (4élèves) : ils se partageront les réunions du CA



**Election
vendredi 11 octobre**